

REGLEMENT PARTICULIER SPORTIF RALLYES

44^e Rallye Régional de l'Asa Nancy 15 et 16 Novembre 2025

Ce règlement particulier complète le règlement standard des rallyes FFSA.

PROGRAMME - HORAIRES

Parution du règlement : Lundi 8 septembre 2025
Ouverture des engagements : Lundi 8 septembre 2025
Clôture des engagements : Lundi 3 novembre 2025
Parution du carnet d'itinéraire : Samedi 15 novembre 2025, école primaire, 20 rue Raymond Poincaré, 54540 Badonviller **de 8h15 à 18h15**
Dates et heures des reconnaissances : Samedi 15 novembre 2025 **de 8h30 à 18h30**
Vérifications administratives le : 15/11/2025 de 14h30 à 20h00 **Lieu :** école primaire, 20 rue Raymond Poincaré, 54540 Badonviller
Vérifications techniques le : 15/11/2025 de 14h45 à 20h15 **Lieu :** devant école primaire, 20 rue Raymond Poincaré, 54540 Badonviller

Heure de mise en place du parc de départ le : 15/11/2025 après les vérifications technique **Lieu :** Rue Gambetta 54540 Badonviller
1^{ère} réunion des Commissaires Sportifs le : 15/11/2025. A 19h00 **Lieu :** ancien collège E. Fournier, rue Raymond Poincaré, 54540 Badonviller
Publication des équipages admis au départ le : 15/11/2025 à 20h30 **Lieu :** Panneau d'affichage numérique (<https://www.pksoft.fr/FR/>)
Publication des heures et ordres de départ le : 15/11/2025 à 20h30 **Lieu :** Panneau d'affichage numérique (<https://www.pksoft.fr/FR/>):
Briefing des pilotes prioritaires le : 15/11/2025 sera remis aux vérifications administratives contre émergement.
Départ de : Parc fermé de départ, rue Gambetta 54540 Badonviller, 1^{er} concurrent 7h45
Publication des résultats partiels le : 16/11/2025 **Lieu :** Panneau d'affichage numérique (<https://www.pksoft.fr/FR/>)
Arrivée à : 1^{er} concurrent 16h02
Vérification finale le : 16/11/2025 à 18h00. **Lieu :** Garage FULPIN, 18 rue Gambetta 54540 Badonviller
Taux horaire de la main d'œuvre : 60 € TTC
Publication des résultats du rallye le : 16/11/2025 à 18h30 **Lieu :** Panneau d'affichage numérique (<https://www.pksoft.fr/FR/>):

Remise des prix le 16/11/2025. À 19h15 **Lieu :** rue Poincaré 54540 Badonviller, podium du rallye .

ARTICLE 1P. ORGANISATION

L'Association Sportive Automobile NANCY. Organise le 44^e rallye de l'asa Nancy en qualité d'organisateur administratif.

Le présent règlement a été enregistré par la Ligue du Sport Automobile GRAND EST le **21 /07/2025** sous le numéro **40** et par la FFSA sous le permis d'organiser numéro **566** en date **du 21/07/2025**.

Comité d'Organisation

Président : **DUMAS Frédéric**

Membres : **Les membres de l'asa Nancy**

Secrétariat du Rallye, Adresse : **Asa Nancy, 15 rue des carrières, 54114 JEANDELAINCOURT**

Téléphone : **06 17 61 56 45**

Fax :

Permanence du Rallye : **Ancien collège E. Fournier, rue Raymond Poincaré, 54540 BADONVILLER pendant toutes la durée du Rallye.**

Lieu, date, horaire : **du samedi 15 novembre2025 14h00 au dimanche 16 novembre 2025 à 21h00**

Organisateur technique

Nom : **ASA NANCY**

Adresse : **Asa Nancy, 15 rue des carrières, 54114 JEANDELAINCOURT**

Les organisateurs s'engagent à respecter l'ensemble de la réglementation applicable à l'événement prévu et notamment le titre 1^{er} des prescriptions générales édictées par la FFSA

1.1P. OFFICIELS

au minimum :

Organisateur technique	M. DUMAS FREDERIC	Licence n° 188349/308
Président du Collège des Commissaires Sportifs	M. COTTET PATRICE	Licence n°8012/305
Commissaires Sportifs	M. CONDAMIN CLAUDE	Licence n°122813/314
Commissaires Sportifs	M. ANTOINE MARC	Licence n° 315699/308
Secrétaire du Collège des Commissaires Sportifs	MME. PECCAUD MICHELE	Licence n° 2309/314
Directeur de Course	M. GALLAIRE CHRISTOPHE	Licence n° 242385/314
Directeur de Course Adjoint	M. NASAZZI DELPHINE	Licence n° 11063/314
Directeur de course adjoint Gestionnaire ES1 au PC	MME. DUPAYS VERONIQUE	Licence n° 30612/323
Directeur de course adjoint Gestionnaire ES2 au PC	M. STOECKLE THIERRY	Licence n° 3500/305
Directeurs de Course Adjoints délégués ES1	M. MADER FRANCK	Licence n° 187564/323
Directeurs de Course Adjoints délégués ES2	M. REMY PAUL EMILE	Licence n° 260120/305
Adjoints à la Direction de Course délégués ES1	M. RIEGER JEAN CLAUDE	Licence n° 167042/323
Adjoints à la Direction de Course délégués ES2	M. DEVAUX OLIVIER	Licence n° 1751/314
Commissaire Technique responsable	M. HAEFFELIN DANIEL	Licence n° 12679/322
Commissaires Techniques adjoints	M. PROTOIS GERARD	Licence n° 1906/321
Commissaires Techniques adjoints	M. TENA EMILE	Licence n° 124058/305
Commissaires Techniques adjoints	M. LORRAIN MICHEL	Licence n° 105082/304
Commissaires Techniques adjoints	M. BACHOFFNER MARC	Licence n° 232414/323
Commissaires Techniques Stagiaire	M. BONICEL EMILIEN	Licence n° 183069/308
Médecin chef Départ ES1	M. WIEDENKELLER MICHEL	Licence n° 146262/323
Médecin Départ ES2	MME. ROYER EMELINE	Licence n° 344693/322
Chargés des relations avec les concurrents	M. VOGEL BERNARD	Licence n° 25203/306
Chargés des relations avec les concurrents	M. NASAZZI FRANCOIS	Licence n° 11062/314
Chargé des relations avec la presse	M. HENRY MARC	Licence n° 47944/306
Chronométreurs Départ ES1	MME. FAIVRE SYLVIE	Licence n° 11039/421
Chronométreurs Départ ES2	MME. THIERY NATHALIE	Licence n° 342012/308

Chronomètres Arrivé ES1	M. SICHLER ALAIN	Licence n° 259784/323
Chronomètres Arrivé ES2	M. CASTEL DENIS	Licence n° 234077/305
Classement	M. PEUREUX GERARD	Licence n° 11719/305
Responsable Commissaires	M. JIORDA QUENTIN	Licence n° 240351/308

1.2P. ELIGIBILITE

Le 44^e Rallye Régional de l'ASA NANCY compte pour la Coupe de France des Rallyes 2026 coef.2 et le Championnat de la Ligue Grand Est du Sport Automobile 2025.

1.3P. VERIFICATIONS

Les équipages engagés recevront, avec leur accusé de réception d'engagement, une convocation pour les vérifications administratives.

ARTICLE 2P. ASSURANCES

Conforme au règlement standard FFSA

ARTICLE 3P. CONCURRENTS ET PILOTES

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.

3.1P. DEMANDE D'ENGAGEMENT - INSCRIPTIONS

3.1.5P. Toute personne qui désire participer au 44^e rallye régional de l'Asa Nancy, doit adresser au secrétariat du rallye (cachet de la poste faisant foi) la demande d'engagement ci-jointe, dûment complétée, avant **le lundi 3 novembre 2025**

3.1.10P. Le nombre des engagés est fixé à 130 voitures maximum.

3.1.11.1P. Les droits d'engagement sont fixés :

- Avec la publicité facultative des organisateurs : 315 €
- Sans la publicité facultative des organisateurs : 630 €
- 1 Membre de l'équipage licencié ASA Nancy : 295 €
- Equipage complet licencié ASA Nancy : 270 €
Dont 5€ pour le challenge des commissaires de la Ligue Grand Est

3.1.12P. La demande d'engagement ne sera acceptée que si elle est accompagnée du montant des droits d'engagement.

ARTICLE 4P. VOITURES ET EQUIPEMENTS

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.

4.3P. ASSISTANCE

L'assistance sera autorisée, Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.

ARTICLE 5P. IDENTIFICATION DES VOITURES ET PUBLICITE

5.1P IDENTIFICATION DES VOITURES

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.

5.2P PUBLICITE

La publicité collective obligatoire et la publicité facultative, seront communiquées par un additif au présent règlement particulier.

ARTICLE 6P. SITES ET INFRASTRUCTURES

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.

6.1P. DESCRIPTION

Le 44^e Rallye de l'ASA Nancy représente un parcours de 142.8 km.

Il est divisé en 1 étape et 3 sections.

Il comporte 6 épreuves spéciales d'une longueur totale de 39.9 km.

Les épreuves spéciales sont :

ES1/3/5 Objectif Finale 5.5 km.

ES2/4/6 Les trois clochers 7.8 km.

L'itinéraire horaire figure dans l'annexe "itinéraire".

6.2P. RECONNAISSANCES

Le nombre de passages en reconnaissance autorisé dans chaque ES est de : 3

Les reconnaissances auront lieu aux dates et heures suivantes : samedi 15 novembre 2025 de 8h30 à 18h30

ARTICLE 7 DEROULEMENT DU RALLYE

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.

ARTICLE 8P. RECLAMATIONS - APPEL

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.

ARTICLE 9P. CLASSEMENTS

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.

ARTICLE 10P. PRIX ET COUPES

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.

SCRATCH	1^{er}	1 coupe
	2^{ème}	1 coupe
	3^{ème}	1 coupe
CLASSE	1^{er}	1 trophée
	2^{ème}	1 trophée (si 6 partants)
	3^{ème}	1 trophée (si 10 partants)
1 coupe au 1^{er} équipage totalement Féminin		

